



# Assemblée générale

Soixantième session

**36<sup>e</sup>** séance plénière

Jeudi 20 octobre 2005, à 15 heures  
New York

*Documents officiels*

*Président :* M. Eliasson ..... (Suède)

*En l'absence du Président, M. Loizaga  
(Paraguay), Vice-Président, assume la présidence.*

*La séance est ouverte à 15 h 5.*

## Points 43 et 42 de l'ordre du jour (suite)

### Culture de paix

**Rapport du Secrétaire général (A/60/201)**

**Note du Secrétaire général (A/60/279)**

**Projets de résolution (A/60/L.4 et A/60/L.5)**

### Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations

**Rapport du Secrétaire général (A/60/259)**

**Projet de résolution (A/60/L.6)**

**M. Wang Guangya (Chine) (*parle en chinois*) :**

Dans le document final (résolution 60/1) du Sommet mondial de 2005 qui vient de se tenir, nous avons réaffirmé le Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations et son Programme d'action, adopté par l'Assemblée générale, ainsi que la Déclaration et le Programme d'action en faveur d'une culture de paix ; nous nous sommes félicités de l'initiative concernant l'Alliance des civilisations annoncée par le Secrétaire général en juillet de cette année ; et nous nous sommes engagés à prendre des mesures propres à promouvoir une culture de paix et un dialogue entre les civilisations aux niveaux local, national, régional et

international. La délégation chinoise considère que ce document offre à l'Organisation et à ses États Membres une occasion propice d'accélérer la mise en œuvre de ces engagements et initiatives.

Le monde compte près de 200 pays et plus de 6 milliards d'habitants. Bien qu'ils diffèrent par leur histoire, leur système social, leur niveau de développement, leurs traditions culturelles et leurs croyances religieuses, tous ont contribué à civiliser l'humanité. La diversité mondiale ainsi que l'hétérogénéité des civilisations et des cultures ne devraient pas être des sources de conflit. Au contraire, elles devraient servir d'aiguillon, de stimulant et de tremplin aux échanges et à la coopération au niveau international.

La mondialisation accrue de l'économie n'a fait que rendre les problèmes économiques et sociaux encore plus complexes. Aussi les pays doivent-ils agir dans la transparence et l'égalité, reconnaître la diversité mondiale, intensifier le dialogue et les échanges entre les civilisations, régler les différends internationaux et régionaux par des voies pacifiques et bâtir un monde où toutes les civilisations vivent dans l'harmonie.

Depuis les événements du 11 septembre 2001, la lutte contre le terrorisme est devenue la priorité de la communauté internationale et de nombreux efforts ont été déployés dans ce domaine. Dans le cadre de cette action, nous devrions renoncer à associer le terrorisme

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



à une civilisation ou à une religion particulière. C'est le seul moyen de mobiliser les forces de tous les pays contre le terrorisme et en faveur du maintien de la paix dans le monde.

Nous notons avec satisfaction que, depuis 2001, le Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations joue un rôle significatif dans le renforcement de l'entente mutuelle entre les nations. L'ONU, les organisations internationales compétentes et les États Membres ont effectué des missions d'étude, organisé des échanges culturels et éducatifs et mis en œuvre conjointement des projets scientifiques. Tout cela a véritablement contribué à mieux faire connaître les cultures et les croyances religieuses de divers pays et, surtout, à promouvoir une culture de paix plus généralisée.

Les rapports soumis par le Secrétaire général au titre des points 42 et 43 de l'ordre du jour affirment que les gouvernements, les organisations non gouvernementales et les institutions universitaires participent activement au dialogue des Nations Unies entre les civilisations et à l'action en faveur d'une culture de la paix. Ils soulignent les précieuses contributions de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et présentent de nouvelles recommandations pour des activités futures. Nous voudrions saluer ces efforts.

La Chine a une histoire vieille de 5000 ans. La culture chinoise est le fruit d'échanges à long terme et d'une fusion de toutes les cultures ethniques chinoises et des échanges entre les cultures chinoise et étrangère. La diversité, la tolérance et l'harmonie sont des caractéristiques importantes de la culture chinoise.

Ces dernières années, le Gouvernement chinois a réagi activement aux initiatives de l'ONU. Il a accueilli plusieurs réunions internationales consacrées au dialogue entre les civilisations et a eu des échanges culturels importants avec de nombreux pays. La Chine a également présenté à l'ONU son rapport sur la mise en œuvre du Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations et a participé activement à la rédaction de la Convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle. Ces efforts ont permis d'accroître la compréhension mutuelle entre la Chine et les autres pays et ont joué un rôle important dans la promotion du développement économique et social. À l'avenir, le Gouvernement chinois continuera d'intensifier ses échanges culturels et ses dialogues sur la civilisation

avec d'autres pays et déploiera des efforts conjoints en vue du progrès humain, de la paix et du développement dans le monde.

**M. Savua** (Fidji) (*parle en anglais*) : Cette année, nous sommes à mi-parcours de la célébration de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la paix. C'est le moment de faire le bilan de ce qui a été réalisé et de le comparer avec les objectifs fixés avec tant d'espoirs il y a plus de cinq ans.

Il est vrai que l'examen montrera qu'un certain nombre d'objectifs n'ont peut-être pas été atteints. Il est vrai également, comme le disent certains, que l'ONU a réduit son appui à certains aspects de la culture de la paix. Il convient de garder à l'esprit cependant que, depuis l'adoption en 1997 de la résolution 52/15, qui a proclamé l'année 2000 Année internationale de la culture de la paix, et, en 1998, de la résolution 53/25 qui a proclamé 2001-2010 Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, l'ONU a été confrontée à un certain nombre d'autres problèmes importants et à d'autres incidents majeurs.

Nous avons été les témoins de la destruction des tours jumelles à New York, de la guerre en Iraq, des combats en Afghanistan, de la famine en Somalie et des problèmes ethniques au Soudan, parmi de nombreux autres événements. Ainsi, bien que les efforts de l'ONU peuvent être jugés insuffisants, il importe de les mettre en balance avec la capacité de l'Organisation de traiter de manière appropriée de toutes les questions dont elle est saisie.

Nous souscrivons dans l'ensemble aux points soulevés dans le rapport sur la société civile à mi-parcours de la Décennie pour une culture de la paix, mais nous devons de dire qu'on ne peut pas toujours espérer voir ses souhaits se réaliser complètement. En outre, il y a d'autres branches de l'ONU qui s'attellent activement au règlement de certains problèmes mais ne sont pas encore en mesure de présenter des rapports.

À cet égard, nous tenons à remercier le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour son rapport sur la mise en œuvre de la résolution 58/11, qui a été transmis au Secrétaire général dans le document A/60/279 le 19 août 2005. L'UNESCO a publié le Manifeste 2000 au début de la Décennie pour sensibiliser le public. Le Manifeste a, jusqu'à présent,

été signé par 75 845 317 personnes. Ce chiffre représente plus d'un pour cent de la population mondiale. Le site Web interactif de l'UNESCO a reçu la visite de 1 181 personnes pour diffuser l'information. Les Fidji et, j'en suis sûr, notre région, saluent cette initiative prise par l'UNESCO, non seulement pour nous tenir informés mais aussi pour ramener à des proportions gérables ce qu'on appelle souvent la tyrannie de la distance.

L'ONU définit la culture de la paix comme étant fondée sur

« Le respect des droits de l'homme, la démocratie et la tolérance, la promotion du développement, l'éducation au service de la paix, la libre circulation de l'information et une plus grande participation des femmes, dans le cadre d'une démarche intégrée visant à prévenir la violence et les conflits et favoriser l'instauration et la consolidation de la paix ». (*résolution 53/25*)

La culture de la paix représente une solution positive préférable à la culture de la guerre qui a dominé jusqu'ici l'histoire humaine. C'est une approche intégrée qui peut faciliter l'intégration et la synergie de tous les grands mouvements sociaux de notre époque.

Nous avons répété cette définition dans cette salle afin d'éviter qu'on la confonde avec d'autres initiatives culturelles qui auraient pu être lancées ou avec d'autres projets dans le domaine de la paix. La culture de la paix est globale, et il nous appartient à tous de trouver des manières d'apporter notre aide. Trop souvent, nous utilisons la taille et les difficultés fiscales comme des excuses pour ne pas participer, même si d'autres, moins bien lotis, ont consenti des efforts louables pour s'associer à cette initiative importante au nom de nos jeunes. Une prière ne coûte rien; pourtant, à combien de prières, dites au petit déjeuner, avons-nous assisté alors qu'une simple phrase pourrait mentionner nos jeunes et leurs tentatives d'établir une culture de paix dans notre vie quotidienne? Si cela a l'air simple, nous pensons que c'est parce que cela a été conçu pour être simple. Aucun des jeunes impliqués n'a rédigé une déclaration pour l'Assemblée générale ou pour ses grandes commissions. Leur esprit est clair et leur conscience n'est pas encombrée par les préoccupations du monde, mais ils veulent pourtant apporter leur aide.

Les activités de l'UNESCO en matière d'objectifs éducatifs étaient axées sur l'éducation en faveur de la

paix, les droits de l'homme et la diversité linguistique. La branche de l'UNESCO, qui est chargée de l'éducation, comprend l'élaboration de plans et de programmes nationaux axés sur l'éducation dans le domaine des droits de l'homme grâce à des projets nationaux et sous-régionaux. L'objectif principal de ces activités est d'aider les États Membres à modifier leur législation et leurs pratiques en matière d'éducation pour inclure les droits de l'homme, la paix, la participation démocratique, la tolérance, la non-violence et la concorde interculturelle dans les programmes scolaires, et pour veiller à ce que les processus éducatifs correspondants soient conformes à l'enseignement de ces valeurs en prenant en considération la situation socioculturelle de chaque pays.

Les Fidji saluent le projet de convention sur la protection et la promotion de la diversité de l'expression culturelle. Nous pensons que ce projet de convention est en harmonie avec la culture de la paix, et nous espérons qu'il sera adopté à l'unanimité. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons présenté un candidat au Conseil administratif de l'UNESCO, lequel a été élu la semaine dernière.

D'autres organismes des Nations Unies participent également à la quête des idéaux de paix, notamment l'UNICEF. Il convient de les saluer pour leur engagement et leurs tentatives sincères de changer le cours des choses. La contribution de l'Organisation internationale du Travail à une culture de la paix et de la non violence a été illustrée par son intervention dans le domaine de la prévention et de la réinsertion des enfants touchés par la guerre qui a été menée dans le cadre du Programme international pour l'abolition du travail des enfants.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) consacre, depuis ces 10 dernières années, beaucoup d'attention à la violence en tant que grave problème de santé publique. En octobre 2002, l'OMS a publié le Rapport mondial sur la violence et la santé, qui décrit l'ampleur de la violence, en tant que problème mondial de santé publique. Le rapport présente une stratégie de prévention et fait neuf recommandations qui sont au cœur des activités de prévention de la violence de l'OMS.

En 2002, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, en collaboration avec l'UNESCO, a lancé l'Initiative « Éducation pour tous »

dans le cadre du suivi du Sommet mondial pour le développement social. L'Initiative vise à utiliser l'éducation comme un outil permettant de renforcer le pouvoir d'action des habitants des zones rurales pour en faire des acteurs à part entière, les rendant ainsi moins vulnérables aux conflits et plus à même de se relever des conflits. L'Université des Nations Unies a mis au point deux projets de recherche qui sont liés exclusivement à la Décennie internationale. Ils visent principalement à promouvoir une meilleure compréhension des effets des conflits armés sur les enfants et des difficultés résultant des efforts déployés pour améliorer leur situation.

Il ne fait aucun doute que la culture de la paix est un idéal qui mérite d'être poursuivi. Il faudra du temps pour réaliser tous les volets des objectifs et exigences y relatives. Il faudra faire preuve d'un peu de patience. Il est dans l'intérêt de tous d'accepter les efforts déployés jusqu'à présent par l'ONU. Si l'on demande beaucoup plus, cela aura un effet plus destructeur que constructif. Une culture de paix est un idéal qui exige beaucoup de réflexion en profondeur pour être pleinement intégré et supplanter la mentalité actuelle. Toutefois, comme pour toutes les idées novatrices, il faut avant tout du temps pour faire évoluer le modèle dominant.

**M. Meyer** (Brésil) (*parle en anglais*) : Ma délégation tient à remercier le Secrétaire général pour sa préparation des rapports dont l'Assemblée générale est suivie.

Le Brésil est un ferme partisan de la Déclaration et du Programme d'action en faveur d'une culture de paix. La Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde a suscité, et continue de susciter un intérêt profond au Brésil. À tous les niveaux du Gouvernement, dans la société civile et dans les médias, le Brésil, étant un pays traditionnellement épris de paix, est de plus en plus engagé en faveur de la promotion d'une culture de paix par l'entremise de la promotion de la démocratie; des droits de l'homme et de l'élimination du racisme, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée; de l'égalité des sexes et d'un développement social et économique durable, ainsi que de l'élimination de la faim, de la pauvreté et de l'analphabétisme. D'après nous, il est maintenant tout à fait clair que, dans le contexte de la révolution mondiale des moyens d'information, les préoccupations nationales et les questions de politique étrangère et de sécurité devraient faire l'objet d'une

interaction positive, au sein d'un processus visant à assurer un avenir meilleur pour tous.

Près de 100 acteurs issus de la société civile – d'universités, d'écoles, d'organisations non gouvernementales et du secteur privé – participent actuellement à 13 projets directement liés à la culture de la paix. Plus de 15 millions de Brésiliens ont signé le Manifeste 2000 lancé par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Plusieurs programmes sur la culture de la paix ont été mis au point au Brésil avec la coopération de l'UNESCO. Entre autres, sept de nos États ont déjà adopté le programme intitulé « Créer un espace : l'éducation et la culture pour la paix », qui présente une stratégie pour ouvrir les écoles le week-end à des activités dans les domaines du sport, de l'art, de la culture et des loisirs.

Par ailleurs, il y a une forte convergence entre les principes énoncés dans la Déclaration et le Programme d'action en faveur d'une culture de paix et le plan stratégique pluriannuel 2004-2007 du Brésil, qui s'intitule « Le Brésil pour tous ». Ce plan identifie trois objectifs principaux : la promotion de l'inclusion sociale et la réduction des inégalités au sein de la société; une croissance écologiquement durable, qui crée des emplois et des revenus et diminue les inégalités régionales; et la promotion et la valorisation du civisme et de la démocratie.

En ce qui concerne l'éducation, le programme national d'éducation en matière des droits de l'homme offert par le Brésil crée un solide cadre pour la promotion d'une éducation qui est fondamentalement alignée sur les principes de la culture de la paix. Le plan présente des actions visant à promouvoir une culture de respect pour les droits fondamentaux de la personne à travers la participation de différents groupes issus de la société civile, ainsi que des institutions relevant des systèmes juridique et judiciaire. Le programme repose sur la conviction qu'une situation de violations persistantes ne peut être modifiée qu'en produisant des générations de citoyens qui soient capables de contribuer au renforcement de l'état de droit et de la culture de la paix; qui soient conscients de leurs droits et des moyens dont ils disposent pour les protéger; et qui soient remplis de respect pour le pluralisme et la diversité en matière de culture, d'orientation sexuelle, d'ethnicité, de sexe et de pratique religieuse.

Un autre élément en faveur d'une culture de paix est le manuel sur la diversité religieuse et les droits de l'homme que le Brésil a publié à l'issue d'un processus de consultation avec des responsables religieux, qui s'est poursuivi pendant près d'un an et demi. Ce manuel repose sur la conviction que le caractère multiracial et multiculturel du Brésil, ainsi que sa liberté religieuse, sont justement ce qui le rend unique. Il reconnaît toutefois qu'un certain nombre de préjugés subsistent, notamment à l'égard des expressions religieuses afro-brésiliennes, autochtones et rom. Il affirme aussi clairement que de tels préjugés sont absolument inacceptables et incompatibles avec l'attachement du Brésil à une culture de paix.

Enfin, j'aimerais citer notre programme intitulé « Le Brésil sans homophobie », qui est le programme national de lutte contre la violence et la discrimination à l'égard des homosexuels et des lesbiennes, et des personnes transsexuelles ou bisexuelles, et pour promouvoir la participation civique parmi la population homosexuelle. Le programme définit des actions visant à renforcer les institutions publiques et non gouvernementales qui encouragent la participation civique parmi la population homosexuelle et luttent contre l'homophobie, à renforcer les capacités de professionnels et de représentants du mouvement homosexuel, qui jouent un rôle actif dans la promotion des droits de l'homme, à diffuser des informations sur les droits des homosexuels et à favoriser un sentiment de fierté parmi eux, et à encourager les victimes de violations des droits de l'homme – homosexuels, lesbiennes, et personnes transsexuelles ou bisexuelles – à porter plainte.

Le Brésil est fermement persuadé que la promotion d'une culture de paix, à laquelle nous sommes tous attachés, doit contenir tous les éléments que j'ai cités. Réaliser une culture de paix complète représente un objectif essentiel de notre développement social et économique.

**M. Summaida'ie** (Iraq) (*parle en arabe*) : Ma délégation souhaiterait se joindre au débat sur les points 43 et 42 de l'ordre du jour sur une culture de paix et le Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations. L'examen de ces deux questions est d'une importance croissante aujourd'hui, d'abord et surtout du fait des changements politiques, économiques et culturels rapides et des avancées scientifiques. Ces transformations sont le résultat du développement sans précédent des technologies de

l'information et des communications qui, que cela nous plaise ou non, aboutiront à la coexistence en termes tant abstraits que concrets.

Nous avons besoin d'un dialogue sérieux entre les civilisations afin de renforcer la culture de la paix. Il y a toutefois un certain état d'esprit arrogant qui cherche à imposer sa propre culture en essayant de marginaliser les autres cultures et cela, à son tour, a abouti à un mouvement de rejet de cette approche. Malheureusement, cependant, ce mouvement est marqué par une tendance à regarder vers le passé. Cela ne peut qu'aboutir à un conflit entre les civilisations. Espérons qu'il ne s'agit là que d'une tendance temporaire, dans la mesure où elle va à l'encontre du désir fervent de coexistence pacifique des êtres humains. Nous ne devons pas faire marche arrière.

Le dialogue entre les civilisations est à l'ordre du jour de l'Assemblée générale depuis 1998 et depuis la cinquante-sixième session en 2001. Tous les pays et toutes les institutions spécialisées de l'Organisation des Nations Unies et organisations de la société civile sont appelés à prendre part aux activités afin de promouvoir un dialogue entre les cultures. En faisant une large place à la réalisation de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans le monde, le dialogue entre les civilisations est devenu de plus en plus un sujet de débats populaire et réaliste, et n'est plus un concept purement philosophique. Il promeut l'intégration et est largement accepté par différents peuples, indépendamment de leurs origines culturelles et religieuses.

Une petite minorité est en train de contrer cette tendance prometteuse en essayant d'exploiter la religion à des fins purement politiques et de marginaliser en se livrant à des actes terroristes qui ont fauché les vies de milliers de civils innocents. De tels actes n'ont pas leur place dans une société tolérante ou dans une société qui accepte le changement. Nous devons par conséquent mettre fin à ces pratiques. Nous devons arrêter toutes les tentatives visant à créer le chaos et la destruction. Les peuples du monde sont appelés à contrecarrer ces actes, car le terrorisme n'a ni religion, ni nationalité, ni patrie. Par conséquent, il est séparé de tout ce qui a trait à la civilisation humaine.

Pour que le dialogue entre les civilisations soit pris au sérieux, il doit reposer sur les principes de la démocratie, de la liberté et de la justice en vue de renforcer la culture de paix. Ces facteurs devraient

avoir un effet positif sur les relations entre les pays en termes de leurs différentes activités et des différents aspects de leur vie politique, économique, culturelle et scientifique.

Du fait de l'interdépendance croissante entre tous les pays et tous les peuples du monde, aucun pays, tout aussi puissant soit-il, ne peut s'isoler des autres pays. Le genre humain occupe un domaine commun qui inclut toutes les civilisations. Il n'est par conséquent que naturel que les valeurs véritables du dialogue entre les cultures et les civilisations soient renforcées sensiblement en vue de mettre en valeur la culture de paix et de promouvoir une plus grande compréhension entre les religions et les cultures pour que l'harmonie et la coopération puissent prévaloir.

Toutes les civilisations sont appelées, dans la recherche du développement et du progrès, à rejeter toutes les pratiques négatives. Il faut nous séparer de tout sentiment de suprématie ou de prééminence. Les civilisations qui n'ont fait jusqu'à présent que des progrès limités dans les technologies ne devraient pas se laisser décourager par des sentiments d'infériorité. La voie doit être ouverte à toutes les sociétés pour qu'elles puissent s'adapter au changement mondial, qui requiert la coopération et une vraie interdépendance.

Nous devons nous accepter les uns et les autres et ne pas nous rejeter en raison de nos croyances religieuses, de nos styles de vie ou de nos milieux culturels différents. Il ne faut pas que la religion serve de prétexte pour éloigner ou marginaliser autrui. Il faut qu'une culture de tolérance puisse prévaloir car les foyers de tension sont à même de se former là où règne l'extrémisme.

Le système des Nations Unies joue un rôle de premier plan dans le dialogue entre les civilisations en raison de la diversité qui caractérise ces dernières. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) doit notamment jouer un rôle prépondérant, eu égard à ses travaux. Aussi, nous voudrions la remercier et lui exprimer notre gratitude, convaincus que sa stratégie à moyen terme pour la période 2002-2007, qui s'articule autour du dialogue entre les civilisations, sera couronnée de succès, constituera un facteur important du dialogue des cultures et deviendra une réalité tangible dans notre vie quotidienne.

**M. Neil** (Jamaïque) (*parle en anglais*) : La Charte des Nations Unies nous enjoint, en tant qu'États

Membres, à encourager des relations amicales basées sur la paix et la coopération. Les instruments internationaux visant à faire avancer ces objectifs ont leur place et leurs fonctions propres, cherchant à réglementer les relations entre États par l'adoption de règles et de normes de droit international et par le fonctionnement de dispositifs de règlement des conflits et de règlement pacifique des différends. Mais tout cela ne suffira peut-être pas si nous souhaitons préserver les générations futures du fléau de la guerre.

Les individus peuvent, dans leur vie quotidienne, jouer un rôle important pour favoriser l'harmonie, la compréhension et les relations pacifiques dans le monde. La promotion d'une culture de paix au sein de toutes les nations est essentielle à la lumière de notre sensibilisation accrue aux risques de conflit dans un monde qui se caractérise par la diversité et des intérêts souvent conflictuels.

Lors du deuxième Sommet du Sud du Groupe des 77 et la Chine, qui s'est tenu à Qatar en juin, les chefs d'État et de gouvernement ont adopté la Déclaration de Doha, dans laquelle ils ont reconnu que le respect de la diversité religieuse et culturelle dans un monde d'interdépendance croissante favorise la coopération internationale, encourage un dialogue accru entre les cultures, les religions et les civilisations et contribue à instaurer un climat propice aux échanges en matière d'expériences humaines.

L'environnement mondial est marqué par la diversité sur les plans culturel et religieux, ainsi que du point de vue des systèmes politiques et des conditions économiques. Un processus d'interdépendance croissante a lieu, grâce à une amélioration de la communication et des échanges entre les nations, notamment dans le cadre de la mondialisation. C'est là une réalité importante de notre époque. Plus les contacts sont nombreux, plus grand se fait le besoin d'encourager les idéaux de tolérance et de compréhension à l'égard des différences. Un des dangers de la mondialisation est une tendance à l'homogénéisation et à l'imposition de normes culturelles par les puissants, qui sont à même d'influencer ceux qui sont faibles. Des tensions naîtront de cette interdépendance. Ce danger peut être contourné en cultivant des valeurs qui favorisent la tolérance et le respect du pluralisme. Tous les peuples ont le droit de vivre conformément au principe de l'autodétermination et de la préservation de leur patrimoine culturel.

Divers éléments ont un rôle important à jouer dans la promotion d'une culture de tolérance et d'un idéal de paix.

Le premier est le rôle des institutions nationales en matière de promotion des relations pacifiques et de l'absence de conflits. Le militarisme, la mise au point d'armes perfectionnées et la glorification des exploits militaires sapent l'inculcation des valeurs de paix et de non-violence dans le cadre de la socialisation. Les programmes scolaires à tous les niveaux doivent s'employer à donner une orientation aux valeurs de non-violence, de tolérance et de respect de la diversité et à mettre l'accent sur l'importance des méthodes pacifiques de règlement des conflits. Nulle part il n'est plus important de défendre ces valeurs et attitudes que chez les jeunes. C'est le point de départ pour veiller à ce que la non-violence soit encouragée dans toutes nos sociétés.

Le deuxième élément est le rôle de la société civile, qui est essentiel au succès de nos efforts conjoints. Les mouvements et organisations pacifiques et leur opposition à la guerre ont joué un rôle considérable pour mobiliser l'opinion publique. Il est important de les encourager à forger des coalitions nationales et internationales et à exercer leur influence, par le processus démocratique, sur les politiques et les actions des gouvernements en faveur de la paix.

Le troisième élément est le rôle important des médias internationaux et nationaux qui doivent faire preuve d'une responsabilité accrue pour appuyer les valeurs de paix et de coopération entre les États. Très souvent, les médias ont tendance à mettre l'accent sur des informations qui avivent la ferveur patriotique et encouragent le recours à la force. Il faudrait plutôt insister sur les horreurs de la guerre et des conflits civils, incitant ainsi les dirigeants et les décideurs à chercher des solutions pacifiques et à éviter l'option militaire. Il est tout aussi important de réduire le degré de violence qui est encouragé dans l'industrie du spectacle, qui influence les jeunes esprits. Il est important de ne pas glorifier ou d'idéaliser des exploits militaires ou un comportement violent.

Le quatrième élément est le travail réalisé par le système des Nations Unies et notamment par l'UNESCO qui encourage un Programme d'action pour la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, 2001-2010. Nous saluons les

informations qui figurent dans le rapport de l'UNESCO sur l'examen global à mi-parcours de la Décennie internationale (A/60/279), qui énonce les activités poursuivies dans diverses institutions sous l'égide de l'UNESCO. Nous pensons néanmoins qu'il reste encore beaucoup à faire. Il faut faire plus de publicité au Programme grâce au Département de l'information, et il faut déployer davantage d'efforts en vue de créer des réseaux d'organisations pertinents de la société civile pour accroître la sensibilisation à cet égard. Il faut mobiliser davantage de ressources humaines et matérielles à tous les niveaux en vue d'activités qui font prévaloir les divers aspects d'une culture de paix.

La Jamaïque joue un rôle dans la promotion d'une culture de paix et de non-violence grâce à ses programmes et ses écoles. Le Programme d'amélioration des perspectives de paix des écoles jamaïcaines est une initiative récente. Elle ne s'appuie pas sur un programme préconçu. L'objectif est que chaque école, avec le concours de la communauté, évalue ses propres besoins et conçoive et élabore son propre programme en faveur de la paix.

Sept écoles participent à cette initiative sous l'égide du Ministère de l'éducation, de la jeunesse et de la culture. Depuis 1994, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, un programme scolaire consacré au concept de paix inculque à nos jeunes les valeurs de paix et de non-violence.

Au cours des cinq prochaines années, il faudra pour progresser la pleine participation des gouvernements nationaux, de la société civile et des médias à l'appui de la Campagne mondiale. Nous continuons d'encourager les Nations Unies à jouer un rôle central dans la coordination des programmes et l'appui aux initiatives prises à l'échelon national.

Nous avons également étudié le rapport du Secrétaire général sur le Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations (A/60/259). Les objectifs de cette initiative visant à promouvoir une meilleure entente entre les civilisations sont d'une importance vitale dans le monde d'aujourd'hui. Le respect de la diversité et la compréhension qu'aucune civilisation ne peut prétendre à la supériorité sur les autres en termes de valeurs et de réalisations sont un point de départ essentiel de ce dialogue mondial.

Il apparaît clairement à la lecture du rapport que de nouvelles mesures doivent être prises pour faire

progresser le dialogue. Certaines des idées contenues dans le rapport du Secrétaire général sont utiles, notamment pour attirer l'attention sur les activités réalisables à l'échelon local, qui, pour de nombreuses sociétés, contient en microcosme un échantillon des différentes civilisations. C'est une bonne méthode, qui contribuera au succès du dialogue mondial.

Notre délégation a cependant quelques réserves sur certaines idées contenues dans le rapport du Secrétaire général. Au paragraphe 16, on avance par exemple que le dialogue mondial est une réponse au terrorisme. Nous avons des doutes sur cette analyse. Nous pensons qu'il est préférable, en effet, de mettre l'accent sur l'interdépendance des membres de la communauté mondiale, qui permet des contacts plus importants entre les diverses cultures et populations.

À mesure que ce processus évolue, il est de plus en plus important d'éliminer l'intolérance, l'extrémisme, la polarisation, l'hostilité et le conflit. Il faut encourager dans toutes les sociétés l'entente et une appréciation pour la richesse que constituent la diversité et les dimensions positives de toutes les civilisations. La Jamaïque continuera d'appuyer le dialogue mondial dans le cadre de l'objectif global de l'essor d'une culture de paix.

**M<sup>me</sup> Laohaphan** (Thaïlande) (*parle en anglais*) : Je voudrais pour commencer remercier le Secrétaire général de ses rapports sur la promotion du dialogue entre les religions (A/60/201) et sur le Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations (A/60/259). J'aimerais également remercier l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) du rapport extrêmement complet qu'elle nous a présenté sur l'examen global à mi-parcours de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, 2001-2010 (A/60/279) ainsi que des nombreuses initiatives qu'elle a prises ces dernières années à l'appui de la Décennie et du Programme mondial.

Le Manifeste 2000 pour une culture de la paix et de la non-violence, qui a été signé par plus de 75 millions de personnes dans le monde, est une initiative véritablement louable, qui doit être poursuivie. Chacun d'entre nous doit se transformer en messager de paix et en ambassadeur de bonne volonté. C'est la raison pour laquelle ma délégation souhaite exprimer sa reconnaissance à la société civile, qui s'est engagée de

façon si active à promouvoir la Décennie et le Programme mondial.

Ma délégation se félicite du rapport relatif à la contribution apportée par quelque 700 organisations de la société civile de plus de 100 pays, qui apparaît en annexe du rapport de l'UNESCO (A/60/279). Nous reconnaissons en effet que les gouvernements et la société civile, dont les organisations non gouvernementales et le secteur privé, doivent continuer de collaborer étroitement pour soutenir la dynamique de la Décennie jusqu'à son terme en 2010.

La Thaïlande est favorable à la multiplication des initiatives internationales à l'appui de la culture de paix et du Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations. Nous faisons partie de l'Alliance des civilisations, une initiative de l'Espagne et de la Turquie annoncée en juillet 2005. La Thaïlande fait également partie du dialogue interconfessionnel engagé par les Philippines, et qui a tenu son sommet en marge de l'Assemblée générale en septembre. Nous parrainons traditionnellement les projets de résolution pertinents présentés au titre de ces points de l'ordre du jour. Nous continuerons d'appuyer toutes les initiatives et efforts à ces fins.

Compte tenu de la violence qui règne dans le monde, nous avons besoin d'autres initiatives de cet ordre, et nous devons répandre le message de paix et de concorde aussi largement que nous le pouvons. Il nous faut mettre en pratique ces paroles de bonne volonté et faire de la paix une partie intégrante de notre vie. Chaque personne, chaque famille et chaque communauté doit apporter sa pierre à l'édification de la paix mondiale. La paix n'est pas une fin à laquelle on tend idéalistement : c'est un processus. La paix n'équivaut pas simplement à l'absence de violence; elle implique la sécurité humaine; elle implique la liberté de vivre à l'abri du besoin et de la peur et de vivre dans la dignité. Non seulement nous devons créer une culture de paix mais aussi des conditions propices à la paix. Si nous ne connaissons pas la violence mais avons le ventre vide, nous finirons tôt ou tard par retomber dans les conflits. Si nous ne connaissons pas la violence aujourd'hui mais vivons dans la méfiance les uns des autres, nous aurons demain des conflits. La paix n'est pas un état de choses immuable. Il faut continuellement la cultiver et la favoriser.

Pouvons-nous vraiment nous dire que tel ou tel pays vit réellement en paix aujourd'hui? Le monde est



devenu très interdépendant et, en tant que membres de la famille mondiale, nous sommes tous vulnérables à la violence et aux conflits. À l'échelle mondiale, nous sommes menacés au quotidien par le risque d'attentats terroristes; à une échelle plus réduite, nous vivons au sein de communautés portées aux conflits. Quels facteurs contribuent-ils à nous priver de la paix? J'en citerai juste trois ici : la colère, l'avidité et l'erreur de jugement.

La colère est le facteur – en même temps que la manifestation – le plus évident de la violence et des conflits. Sur le plan idéologique, nous avons besoin d'amour, de compassion et de compréhension pour combattre la colère. Nous devons penser aux autres comme à d'autres membres de la même famille et nous devons être capables de pardonner. L'histoire ne nous a-t-elle pas enseigné que la violence engendrait seulement la violence? Nous devons prendre conscience que nous sommes tous logés à la même enseigne : aucune personne, aucune société, aucun pays ne sauraient être en sécurité si les autres vivent dans la misère ou les conflits. Aucune arme ne suffira jamais pour faire échec à la colère humaine. Pour créer une culture de paix, nous devons nous tourner vers l'éducation, qui renforce la compréhension et encourage le respect de la diversité et des différences. Nous devons aussi analyser les facteurs qui engendrent la colère dans maintes sociétés – comme la marginalisation, le sentiment d'impuissance et l'impression d'être menacé dans ses traditions locales et son identité communautaire par la mondialisation – et ce, pour y porter efficacement remède à un stade précoce.

L'avidité est un autre facteur nuisible à la paix. Sous la forme d'une concurrence pour l'exploitation des richesses et des ressources, elle est à l'origine de conflits partout dans le monde. L'injustice est un terrain fertile pour la violence. En Afrique, l'âpre concurrence qui se livre autour des ressources naturelles est l'un des principaux facteurs des conflits qui accablent le continent. Une concurrence économique injuste et les rivalités commerciales, sous toutes leurs formes les plus sophistiquées, peuvent également constituer des terrains propices à la méfiance et aux conflits entre nations.

Puisque j'évoquais l'avidité et l'exploitation, ma délégation voudrait souligner ceci : non seulement il nous faut vivre en paix les uns avec les autres, mais également avec la nature et l'environnement. Pour que

la paix instaurée soit durable, nous devons respecter l'environnement. Si nous ne prenons pas suffisamment soin de notre environnement, nous nous retrouverons un jour en grand danger.

Aujourd'hui, le monde commence à présenter de nombreux signes de fatigue, les catastrophes naturelles se faisant de plus en plus violentes – notamment le tsunami dans l'océan Indien, les ouragans Ivan, Emily et Katrina, le glissement de terrain au Guatemala et les tremblements de terre au Pakistan et en Inde – avec leur lot de pertes tragiques en vies humaines. Même si nous pouvons vivre en paix avec nos voisins, nous n'en sommes pas moins vulnérables aux catastrophes naturelles. Force est de reconnaître l'effet papillon : ce que nous faisons chez nous affectera nos concitoyens à l'autre bout du monde. Cultiver une culture de paix, ce n'est donc pas seulement se débarrasser des conflits, de la colère et de la haine, mais c'est également insister sur la nécessité de réduire, voire d'éliminer, notre cupidité et d'instiller en chacun de nous un sens de la responsabilité pour respecter et protéger la Nature.

Un autre élément qui menace gravement la paix partout dans le monde est la pensée négative. Nous devons pratiquer la pensée positive – l'idée selon laquelle malgré nos différences et notre diversité, nous pouvons tous vivre ensemble dans la paix et l'harmonie. Nous devons apprendre à faire place au compromis. Nous pourrions dire que nous ne choisissons pas de vivre avec des gens d'un autre pays dont la religion est très différente de la nôtre, dont la peau est d'une autre couleur et dont nous ne partageons pas la pensée. Mais avons-nous réellement le choix? Qu'on le veuille ou non, nous sommes liés les uns aux autres par l'humanité. Nous sommes tous dans le même bateau et nous devons le reconnaître et essayer de faire de notre mieux pour vivre ensemble dans la paix et l'harmonie.

Certes, nous avons besoin que l'on nous aide à reconnaître ce fait. Les gouvernements doivent veiller à ce que l'enseignement, scolaire et extrascolaire, à tous les niveaux, permette de susciter l'entente, la tolérance et le respect de la diversité. L'histoire doit être écrite pour consigner les faits et servir de leçon pour qu'elle ne se répète pas. Nous devons nous efforcer consciencieusement de nous débarrasser des fausses perceptions, des malentendus et de l'ignorance.

Les enfants et les jeunes de cultures diverses doivent être encouragés à confronter et échanger leurs

vues et leurs expériences. Réunir des enfants et des jeunes de pays où sévit un conflit armé et leur permettre de comprendre le monde des uns et des autres est un pas en avant sur la voie qui mène à la paix à long terme. Enseigner aux enfants le prix de la violence et du conflit peut également être un investissement dans la paix.

L'utilisation des médias peut être précieuse pour promouvoir une culture de paix et le dialogue entre les civilisations. Les médias doivent être responsables et respecter les normes éthiques de publicité. Les industries de la communication et de la publicité ne doivent pas uniquement penser en termes de profit, mais également en termes d'impact social. L'incitation à la haine et aux stéréotypes doit complètement disparaître. Nous devons réfléchir à deux fois avant de laisser les enfants jouer avec des jeux vidéo simulant des scènes de violence. Effectivement, nous ne devons pas accepter de nous habituer à la violence. Les parents doivent être responsables non seulement vis-à-vis de leurs enfants, mais vis-à-vis de la société. Les gouvernements doivent travailler avec les parents pour fournir un environnement où les enfants peuvent devenir des citoyens responsables. L'éducation, le travail et la vie quotidienne doivent avoir pour unique but la paix.

Au Sommet de septembre, nos dirigeants ont reconnu les liens qui existent entre le développement, la paix et la sécurité et les droits de l'homme. Il ne s'agit pas uniquement d'un message politique destiné à un noble discours ; il s'agit d'une philosophie pragmatique qui doit être mise en pratique. Dans nos initiatives et activités futures en vue de promouvoir une culture de paix et le Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations, nous devons réfléchir aux liens essentiels qui existent entre le développement, la paix et la sécurité et les droits de l'homme. La paix devra être cultivée de façon holistique, à la fois sur le plan idéologique et sur le plan pratique, aussi bien dans nos esprits que dans la vie pratique.

À cet égard, ma délégation appuie les diverses recommandations de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) figurant dans le document A/60/279, qui cherchent à élaborer des mécanismes de coordination aux niveaux international, régional et national pour renforcer la coopération entre tous les acteurs pertinents – le système des Nations Unies, les États Membres, les

organisations de la société civile et les organisations non gouvernementales ; à renforcer de façon plus explicite les liens avec d'autres décennies ou années internationales telles que la Décennie de l'éducation au service du développement durable, 2005-2010, et les objectifs du Millénaire pour le développement ; à développer les outils de communication et d'information qui permettront à la Décennie internationale pour une culture de la paix et au Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations de maintenir leur élan mondial ; et à encourager les médias aux niveaux international et national à soutenir une culture de paix et le dialogue entre les civilisations.

La paix est un processus. La paix est multidimensionnelle et doit être cultivée et encouragée de façon globale. Chacun d'entre nous peut être le messager de la paix. Ma délégation espère que, dans quelques années, elle pourra faire le point à la fin de la Décennie et constater que notre monde est devenu moins violent et moins sujet aux conflits, aux attaques terroristes, aux catastrophes naturelles et à d'autres menaces. La réponse est en nous, elle n'est pas ailleurs. Nous devons respecter autrui et être responsable vis-à-vis de la Nature. C'est avec nous que commencera une culture de paix, pas ailleurs.

**M. Martínez** (El Salvador) (*parle en espagnol*) : Le Gouvernement de la République d'El Salvador est convaincu de l'intérêt d'examiner le thème d'une culture de paix à la présente séance plénière, en ayant à l'esprit la réaffirmation de la Déclaration et du Programme d'action en faveur d'une culture de paix, ainsi que le Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations et son Programme d'action contenus dans le document final (résolution 60/1) du Sommet de 2005.

El Salvador accueille favorablement le rapport du Secrétaire général sur l'examen global à mi-parcours de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, 2001-2010 (A/60/279). Ce rapport donne des indications à suivre pour évaluer les diverses initiatives entreprises en la matière par les gouvernements, la société civile, les organisations internationales et le système des Nations Unies. Il nous permet également d'examiner la nécessité de lier étroitement les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et les objectifs fixés par la Décennie internationale de la

promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, 2001-2010. Dans ce contexte, il importe de souligner que la Déclaration et le Programme d'action sur une culture de paix constituent un cadre élargi et intégral pour la promotion et la consolidation d'une culture de la paix sur les plans national et international.

La paix, ce n'est pas uniquement l'absence de conflit, comme nous l'avons reconnu à diverses occasions, mais c'est également un effort conscient de création et d'élévation dans l'esprit des êtres humains. Le concept d'une culture de paix est étroitement lié à celui du dialogue et de l'alliance entre les civilisations. Nous avons reconnu que toutes les cultures et toutes les civilisations sont sur un pied d'égalité et que le dialogue doit se nourrir des valeurs et des principes partagés qui favorisent la culture de la paix, notamment la tolérance, le respect d'autrui, l'entente mutuelle, le respect de la diversité culturelle, l'attachement à la non-violence et aux principes de la coexistence pacifique. À cet égard, le Gouvernement salvadorien réitère son appui à l'initiative de l'Alliance des civilisations annoncée par le Secrétaire général le 14 juillet 2005 et entreprise par l'Espagne et la Turquie, entre autres.

Dans le rapport du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement, intitulé « Un monde plus sûr : notre affaire à tous » (A/59/565), il est clairement indiqué que le concept même de Nations Unies est né en 1945, en réponse au désir collectif de construire une culture de paix. En outre, la principale difficulté du XXI<sup>e</sup> siècle est d'élargir et de placer dans un contexte le sens de la sécurité collective, avec toutes les responsabilités, tous les engagements, toutes les stratégies et institutions nécessaires à l'établissement d'un système de sécurité collective efficace et équitable.

L'appui à une culture de paix et au dialogue entre les cultures et les civilisations est un élément important de cet effort. La mondialisation et l'émergence de nouvelles menaces et de nouveaux défis pour l'humanité l'imposent.

Il suffit de rappeler que les nouvelles technologies de l'information et des communications, la progression de l'intégration régionale et le dynamisme des flux migratoires nationaux et internationaux permettent à des personnes du monde entier de faire connaissance, de découvrir leurs

différences et de partager leurs idées, leurs connaissances et leurs valeurs.

Dans ce contexte, le Gouvernement salvadorien reconnaît une nouvelle fois que le droit à la paix est un des piliers fondamentaux des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Il y adhère résolument. C'est un droit de troisième génération, que l'Assemblée générale a reconnu par sa résolution 39/11 du 12 novembre 1994 et que les États membres de l'Organisation des États américains (OEA) ont réaffirmé dans la Déclaration de Caracas, à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire de l'adoption de sa charte.

Nous reconnaissons le rôle fondamental de l'éducation dans le développement et la consolidation d'une culture de paix. À ce sujet, nous applaudissons aux efforts du système des Nations Unies, en particulier à ceux que l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) déploie en vue de renforcer ses activités dans les domaines de l'éducation pour la paix, des droits de l'homme et de la diversité linguistique, de même que nous saluons les efforts de coopération technique avec les États Membres destinés à compléter leur action à l'échelle nationale. Nous convenons qu'il est nécessaire d'élaborer des mécanismes de coordination dans tous les domaines, de façon à resserrer la coopération entre tous les acteurs engagés dans la promotion et la consolidation d'une culture de paix.

Je terminerai en réaffirmant la volonté politique du Gouvernement salvadorien de promouvoir et de consolider une culture de paix, mais aussi d'atteindre les objectifs définis pour la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde.

**M. Laassel** (Maroc) : Ma déclaration traitera des points 42 et 43 de l'ordre du jour relatifs au Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations et à la culture de paix. Ma délégation saisit cette occasion pour remercier le Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour sa note sur l'examen global à mi-parcours de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, 2001-2010, (A/60/279) et ses rapports sur le Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations (A/60/259) et sur la promotion du dialogue entre les religions (A/60/201).

La promotion du dialogue entre les religions et celle du dialogue entre les civilisations sont à notre sens deux composantes d'une même action visant à lutter contre l'obscurantisme et les extrémismes en tout genre. En effet, la communication est le seul moyen de comprendre l'autre. Une telle compréhension est garante de la tolérance qui est, elle-même, génératrice du respect, facteur essentiel de la coexistence pacifique entre les peuples, les religions et les civilisations.

À cet égard, il conviendrait d'encourager les efforts de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), en collaboration avec la société civile, visant à favoriser le dialogue entre les peuples par le biais de partenariats tels l'initiative « Mondialogo ». En effet, la résolution adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO, intitulée « Nouvelles perspectives pour les activités de l'UNESCO relatives au dialogue entre les civilisations, en particulier au titre du suivi de la Conférence ministérielle de New Delhi » confère à cette organisation la base juridique pour lancer des initiatives au niveau national et aux niveaux régional et international en y associant de nombreux intervenants gouvernementaux et non gouvernementaux. La communauté internationale et la société civile devraient s'associer à la mise en œuvre de ces initiatives.

La montée des extrémismes et des fanatismes qui ne sont propres ni à une religion donnée ni à une civilisation déterminée est très préoccupante. La recherche des causes de ce phénomène est à identifier dans l'insuffisance du dialogue, des canaux de connaissance et de la connaissance réciproque. Le remède à cette situation réside dans la multiplication des manifestations culturelles, interethniques et intercivilisations visant à faciliter les contacts entre les communautés et permettre une meilleure interaction entre les peuples.

Le nombre très important de festivals, de manifestations culturelles et sportives, et de conférences religieuses organisées durant ces dernières années est révélateur d'une prise de conscience collective que le dialogue constitue un facteur déterminant dans l'instauration de la paix. Cependant, il n'en demeure pas moins vrai que le dialogue ne peut être fructueux que s'il est engagé sur des bases solides et que l'engagement de la communauté internationale est nécessaire pour la généralisation d'une culture de paix fondée sur l'adhésion aux principes de la liberté,

de la justice, de la démocratie, de la tolérance, de la solidarité, de la coopération, du pluralisme et de la diversité culturelle. Elle doit être, également fondée sur le dialogue et la compréhension à tous les niveaux de la société et entre les nations.

L'adoption de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, le 2 novembre 2002, a confirmé une fois de plus l'engagement de l'Organisation dans la promotion de la féconde diversité des cultures pour un monde plus ouvert et plus créatif dans un nouveau contexte du XXI<sup>e</sup> siècle et permettra de renforcer ce dialogue.

L'arsenal juridique de la diversité culturelle vient de s'enrichir, aujourd'hui, par l'adoption à l'UNESCO, à une écrasante majorité, de la Convention sur la diversité culturelle, qui affranchit la culture des règles du commerce international. Un nombre important de ratifications confirmera la prise de conscience générale du rôle que le respect de la diversité culturelle pourrait jouer pour une coexistence pacifique entre les peuples.

Il serait également judicieux de procéder à une étude comparée des initiatives existantes afin d'en combler les lacunes. L'UNESCO est, à notre sens, l'organisation idoine pour la promotion d'une telle étude. Elle sera appelée à prêter son assistance à tous ceux qui travaillent dans le même sens. Les médias seraient mis à contribution pour une authentique présentation des religions comme instruments de la paix.

Convaincu des vertus du dialogue, mon pays a salué la décision du Secrétaire général de l'ONU de créer un Groupe de travail de haut niveau sur l'alliance des civilisations. Initié par deux pays amis, l'Espagne et la Turquie, ce Groupe de travail, auquel appartient une éminente personnalité marocaine, est chargé de proposer des actions communes pour atténuer les causes et les conséquences des difficultés de compréhension.

Dans le même ordre d'idées, le Maroc avait initié la Déclaration de Rabat, adoptée par les experts réunis sur le projet « Les routes de la foi », le 23 juin 1995, qui avaient proposé au Directeur général de l'UNESCO la création d'instituts de connaissance réciproque des trois écritures. Les experts des trois religions monothéistes et de leurs cultures spécifiques y chercheraient des formes nouvelles de dialogue en dépassant le cadre classique de l'histoire comparée des

religions. Les enseignants qui y travailleraient devraient partager le même idéal de la paix.

Par ailleurs, mon pays, favorisé par sa situation géographique et historique, a été depuis toujours un carrefour des civilisations et des religions. Ce privilège est à l'origine d'un engagement, depuis des décennies, en faveur du dialogue entre les religions. Le Maroc abrite régulièrement des manifestations et des conférences dans ces domaines. La dernière en date a été la tenue à Rabat, du 14 au 16 juillet 2005, d'une réunion internationale d'éducateurs, de journalistes, d'artistes, d'écrivains et d'organisations non gouvernementales spécialisées, ainsi que de chefs religieux et spirituels, de scientifiques, d'ingénieurs et divers experts techniques.

La Conférence a adopté un plan d'action pour la mise en oeuvre du dialogue par l'éducation, la culture, les sciences, la communication et l'information. Par ailleurs, et partant du fait que les nouvelles technologies de l'information jouent désormais un rôle prépondérant dans la dissémination de la culture et favorisent le dialogue entre les peuples, le Maroc a appuyé l'initiative présentée par S. E. M. Abdoulaye Wade, Président du Sénégal, lors de la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information appelant à la création d'un fonds de solidarité numérique, auquel mon pays a contribué à hauteur de 300 000 euros.

Le Royaume du Maroc s'est porté co-auteur des projets de résolutions A/60/L.4, A/60/L.5 et A/60/L.6, intitulés respectivement : « Promotion du dialogue entre religions et de la coopération en faveur de la paix », « Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, 2001-2010 » et « Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations ».

Convaincu de la pertinence du message véhiculé par ces projets et conformément à son engagement pour la culture du dialogue pour la paix, il souhaite qu'ils soient adoptés par consensus par l'Assemblée générale à sa soixantième session.

**M. Shrestha** (Népal) (*parle en anglais*) : Nous vivons dans un monde caractérisé par de grandes possibilités et de grandes incertitudes. D'une part, grâce au génie humain et aux prouesses humaines, les pays de la planète n'ont jamais été aussi proches les uns des autres et interdépendants qu'aujourd'hui. Les distances se sont estompées et le monde est devenu une

grande famille. Nous connaissons mieux les langues, les cultures, les traditions, la musique, la littérature et les sports d'autrui. L'interdépendance et le maillage croissants, qui caractérisent le nouveau millénaire, représentent une force unificatrice majeure, rapprochant plus que jamais les nations et civilisations.

D'autre part, le monde est également témoin d'une saga tragique engendrée par des forces perturbatrices et de discorde qui se manifestent sous la forme de la guerre, du conflit civil et de l'intolérance ethnique et religieuse, de la haine, de la violence et, récemment, de la grave menace que représente le terrorisme. Ces forces ignobles et perturbatrices secouent fortement les fondations des valeurs et des civilisations humaines.

D'où l'importance d'une culture de paix, qui rejette la culture de la violence, de l'extrémisme et du fanatisme et adhère aux valeurs universelles de tolérance, de solidarité, de dignité et d'harmonie. Ce sont les buts et principes fondamentaux consacrés par Charte des Nations Unies, lesquelles ont été créées pour préserver les générations futures du fléau de la guerre. Le fait de rejeter la culture de violence et de discorde et d'insuffler à sa place une culture de paix et d'harmonie constituerait une mesure importante sur la voie de la réalisation de ces nobles objectifs.

Le document final du Sommet de 2005 a reconnu que toutes les cultures et civilisations contribuaient à l'enrichissement de l'humanité. Le document a souligné qu'il convenait d'encourager la tolérance, le respect, le dialogue et la coopération entre les cultures, les civilisations et les peuples.

Les participants à ce Sommet se sont également engagés à créer un monde favorable aux générations futures, qui tienne compte des intérêts des enfants. Ces engagements ne seront réalisés que si l'on empêche les terroristes d'enlever des enfants pour en faire des enfants soldats. Leurs petites mains doivent tenir des crayons et des stylos au lieu d'être forcées de tenir des grenades et des bombes. Les établissements scolaires doivent être déclarés zones de paix afin d'éduquer les jeunes enfants dans une atmosphère pacifique. La culture des armes ne devrait pas avoir de place dans l'esprit d'un enfant. Les enfants doivent toujours être élevés dans un environnement de paix et d'harmonie.

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a apporté une contribution importante à l'établissement

d'une culture de paix et de non-violence pour les enfants en menant diverses activités visant à améliorer le bien-être des enfants. Nous saluons le rôle de chef de file joué par l'UNESCO dans la mise en œuvre de ces programmes dans le cadre de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, 2001-2010. Nous demandons instamment que soient lancées un plus grand nombre d'activités en faveur des enfants, notamment dans les pays gravement touchés par les conflits.

Traduire ces engagements dans la réalité fera une grande différence s'agissant de la promotion de la paix et de l'harmonie et d'une compréhension plus profonde et d'une coopération plus étroite dans le monde. Le dialogue continu entre les religions et les interactions entre les civilisations permettent d'apprécier les valeurs fondamentalement humaines qu'elles représentent. Les interactions tripartites entre les organisations intergouvernementales, les organisations du système des Nations Unies et la société civile sont cruciales pour les échanges interculturels et le dialogue qui contribueront à la paix et à l'harmonie entre les différentes cultures.

Le Népal est le lieu de naissance du Bouddha – apôtre de paix et d'harmonie, dont les enseignements en ce qui concerne la paix, la compassion, la non-violence et la tolérance restent aussi valables aujourd'hui que dans le passé et sont devenus encore plus pertinents à notre époque troublée. Son message de paix et d'harmonie a une résonance dans chaque civilisation, chaque culture et chaque croyance, et sert de principe directeur aux Nations Unies. Le Népal s'engage à développer Lumbini, le lieu de naissance du Bouddha, pour en faire une ville pour la paix mondiale où coulera une fontaine de paix près de laquelle on viendra méditer sur la paix mondiale, commenter les enseignements du Bouddha et faire des travaux de recherche sur ses enseignements afin d'encourager la paix et l'harmonie.

Nous sommes encouragés par l'engagement renouvelé du Comité international pour le développement de Lumbini lors de la réunion qui s'est tenue au siège de l'ONU le 16 septembre 2005. Le document final de cette réunion, qui figure dans le document A/60/407, témoigne du désir de la communauté internationale d'offrir son soutien et sa coopération afin d'achever rapidement les projets du plan directeur d'aménagement de Lumbini. Nous nous

réjouissons d'informer l'Assemblée du fait que nous avons réalisé de grands progrès dans l'application de ce plan directeur, même s'il reste encore plusieurs projets à achever. La coopération et l'appui précieux de l'ONU et de la communauté internationale seront très importants pour réaliser notre rêve le plus cher de faire de Lumbini une ville pour la paix mondiale et une fontaine de paix. Nous espérons vivement que la réalisation de ce rêve contribuera grandement au programme de l'ONU en faveur d'une culture de paix dans le monde.

**M. Kazykhanov** (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : En proclamant la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, 2001-2010, l'Assemblée générale a tracé le chemin à suivre par l'ONU vers l'édification d'un monde juste et pacifique. Nous espérons que les efforts conjoints de la communauté internationale dans huit domaines concrets – allant de l'éducation à la paix et la sécurité mondiales – et le maintien de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur d'une culture de paix faciliteront un passage réussi à une culture de paix et de non-violence. Dans ce contexte, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), organisme des Nations Unies chef de file pour la Décennie, doit continuer de jouer un rôle important dans ce processus.

Nous sommes arrivés à mi-parcours de cette Décennie et il est nécessaire de mener des actions plus complexes et mieux coordonnées. A notre avis, la priorité devrait être accordée à l'éducation, notamment l'enseignement de la pratique de la paix et de la non-violence aux enfants. Dans le sens le plus large de ce terme, il serait souhaitable que la famille, les médias et les autres institutions éducatives et sociales s'engagent plus activement dans les activités dans ce domaine.

Nous saluons les efforts consentis par la délégation bangladaise, qui ont contribué de manière importante à l'élaboration du nouveau projet de résolution sur la culture de paix, lequel a réuni un grand nombre de coauteurs, notamment le Kazakhstan. Le projet de résolution souligne le respect de la diversité des cultures, de la tolérance, du dialogue et de la compréhension en tant que moyen pour établir la paix et la stabilité.

C'est dans cet esprit que la délégation kazakhe s'est portée coauteur, parmi d'autres, du projet de

résolution intitulé « Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations » (A/60/L.6), qui souligne que la tolérance est l'une des valeurs fondamentales essentielles pour les relations internationales au XXI<sup>e</sup> siècle. Comme cela a été mis en exergue dans le document final du Sommet mondial de 2005, toutes les cultures et civilisations contribuent à l'enrichissement de l'humanité et il importe de respecter et de comprendre la diversité culturelle et religieuse dans le monde entier.

Un dialogue oecuménique est une partie intégrante des efforts pour promouvoir la culture de paix et le dialogue entre les civilisations. Le dialogue entre les religions préconise la culture de paix et favorise les valeurs comme figurant dans la Déclaration du Millénaire. Un tel dialogue aide à bâtir la compréhension et la tolérance, tout en renforçant l'amitié entre les peuples, dans toute leur multiplicité religieuse, confessionnelle, culturelle et linguistique.

L'un des principes essentiels des Nations Unies est de promouvoir et d'encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion. Nous saluons l'attention plus soutenue apportée par l'Organisation des Nations Unies au développement du dialogue interreligieux en faveur de la paix. Au cours des dernières années, l'Assemblée générale a adopté un certain nombre de résolutions importantes sur la promotion du dialogue entre les religions et le développement d'une compréhension réciproque, d'une harmonie et d'une coopération entre les religions et les cultures, et l'élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse. Le Kazakhstan a appuyé ces résolutions et en était coauteur.

Au Kazakhstan, nous sommes convaincus que les efforts visant à renforcer la paix et la sécurité et à assurer la prospérité au XXI<sup>e</sup> siècle dépendent de plus en plus du maintien d'un dialogue et d'une interaction entre les peuples de différentes confessions, cultures et traditions. Nous pensons que les gouvernements, la société civile, les médias, le secteur privé et les organisations internationales doivent s'engager fermement à renforcer les liens entre les religions.

Il est très important de prendre des mesures pratiques pour renforcer la coopération entre les religions, surtout dans les domaines de l'éducation et des médias, et de renforcer la compréhension réciproque afin de surmonter l'intolérance et contrer

les stéréotypes. Nous pensons qu'il est important d'étudier, diffuser et mettre en pratique les leçons que les différents pays ont tirées du dialogue qu'ils ont instauré entre les religions. Voilà pourquoi le Kazakhstan a lancé l'initiative du Congrès de dirigeants de religions mondiales et traditionnelles, qui a eu lieu à Astana en septembre 2003, réunissant des représentants de pratiquement toutes les religions mondiales et traditionnelles. Le Congrès a réussi à donner une structure institutionnelle au dialogue entre les religions, avec la création d'un secrétariat permanent. Le deuxième Congrès de dirigeants de religions mondiales et traditionnelles doit se tenir l'année prochaine à Astana pour débattre de questions relatives à la religion, la société et la sécurité internationale.

Il importe aussi de veiller à ce que les organisations régionales participent activement à ce dialogue. À cet égard, le Kazakhstan a proposé d'accueillir une conférence de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe sur la concorde oecuménique au printemps prochain. C'est dans cette optique que nous sommes devenus des partisans actifs et des coparrains d'une réunion officieuse de dirigeants sur le dialogue et la coopération entre les religions au service de la paix, qui s'est tenue à New York le 13 septembre 2005. La Déclaration sur le dialogue et la coopération oecuméniques pour la paix, adoptée lors de cette réunion, invite la communauté internationale à, entre autres, intensifier sa coopération aux niveaux international, régional et national pour la mise en œuvre des programmes existants des Nations Unies visant à promouvoir une culture de paix et un dialogue entre les civilisations.

Le Kazakhstan apprécie les efforts du Secrétaire général et des États Membres de l'ONU en vue d'apporter des contributions positives à une culture de paix, et se tient prêt à collaborer avec la communauté internationale dans la mise en œuvre du Programme d'action sur une culture de paix. Qu'il me soit permis d'exprimer notre conviction que le dialogue et la coopération entre les religions, les cultures et les civilisations aboutiront à des mesures pratiques collectives favorisant une paix juste et durable.

**M. Yáñez-Barnuevo** (Espagne) (*parle en espagnol*) : C'est avec une vive satisfaction que je prends la parole devant l'Assemblée, sous la présidence avisée de M. Jan Eliasson. Je tiens tout d'abord à m'associer pleinement à la déclaration

prononcée ce matin par le Royaume-Uni au nom de l'Union européenne dont elle a assumé la présidence.

La délégation espagnole se félicite de pouvoir intervenir dans ce débat conjoint sur des questions qui revêtent la plus grande importance pour le développement de relations pacifiques entre les peuples et les nations. Je compte mettre particulièrement l'accent sur le point de l'ordre du jour de l'Assemblée intitulé « Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations ».

Le rapport présenté par le Secrétaire général, conformément au mandat confié par la résolution 56/6 de l'Assemblée générale, en date du 9 novembre 2001, concernant le Programme mondial, indique le chemin parcouru par des États et des organisations de la société civile, comme par différents organismes des Nations Unies, dans la mise en œuvre d'activités dans le cadre de ce programme d'action. L'ensemble des informations reçues sur les actions entreprises souligne le caractère novateur de l'initiative lancée en 1998 par M. Seyed Mohammad Khatami, alors Président de la République islamique d'Iran. À sa proposition ont succédé d'autres idées émises par différents États Membres de l'Organisation, qui ont suscité un intérêt particulier de la part de plusieurs autres pays qui se sont mobilisés, comme l'ont fait des institutions internationales très diverses.

L'UNESCO a joué un rôle important de catalyseur des propositions, des initiatives et des réflexions. L'Organisation de la Conférence islamique, parmi d'autres, a également mobilisé des efforts et mis en œuvre des actions concrètes pour attirer l'attention sur les objectifs du Programme d'action. Tout ceci a également servi à faire progresser les principes qui guident le développement d'une culture de paix, ce qui a été accueilli favorablement dans la résolution 59/142 de l'Assemblée, en date du 15 décembre 2004.

L'Espagne appuie ces initiatives et actions, et partage pleinement leurs objectifs, qui sont de promouvoir une meilleure compréhension, dépasser les préjugés, écarter les perceptions erronées de l'autre et refuser la polarisation des relations susceptible de mettre en péril la stabilité, voire la paix mondiale. C'est pourquoi la délégation espagnole a travaillé activement, en collaboration avec de nombreuses autres, pour que les objectifs que nous visons soient reflétés comme il se doit dans le document final du sommet (résolution 60/1), adopté le 16 septembre

dernier. Le paragraphe 144 de ce document fait spécifiquement référence à l'initiative concernant l'Alliance des civilisations, que le Président du Gouvernement espagnol et le Premier Ministre turc ont ensemble transmise au Secrétaire général, qui l'a faite sienne le 14 juillet dernier.

Comme on le sait, le Secrétaire général a décidé de créer un Groupe de haut niveau chargé d'examiner et de proposer des mesures concrètes en vue de mettre en œuvre l'Alliance des civilisations.

L'initiative concernant l'Alliance des civilisations n'est pas censée remplacer ou marginaliser d'autres efforts déployés par la communauté internationale en vue de favoriser une meilleure compréhension parmi les peuples et les pays appartenant à différentes cultures. Le cadre conceptuel présenté par le Secrétaire général, avec l'appui de l'Espagne et de la Turquie, se fonde sur le désir de recourir à d'autres orientations et initiatives antérieures. L'objectif de l'Alliance est d'orienter les actions de la communauté internationale vers un plan distinct nouveau, en mettant l'accent sur les relations entre l'Occident et le monde musulman, en abordant en général les problèmes communs à même de surgir dans toutes les cultures et sociétés. L'Alliance cherche à redonner un rôle de premier plan aux personnes de bonne volonté plutôt qu'aux fanatiques et aux extrémistes qui fomentent la division et la haine.

À cette fin, le Groupe de haut niveau sur l'Alliance des civilisations devrait proposer au Secrétaire général et, par son intermédiaire, à la communauté internationale des stratégies et des mesures pratiques susceptibles d'être mises en œuvre par les gouvernements, les organisations internationales et les entités de la société civile. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général (A/60/259), la tâche la plus pressante est d'élaborer une stratégie pour fonder une coalition de tous ceux qui ne croient pas en la violence, ne soutiennent pas l'extrémisme et représentent certainement la grande majorité de l'humanité. De l'avis du Secrétaire général, l'Alliance des civilisations devrait être l'instance appropriée pour l'élaboration d'une telle stratégie.

L'Espagne est fermement convaincue de cela et s'associe à l'appel lancé par le Secrétaire général pour que l'Alliance des civilisations, qui a déjà reçu un important soutien, continue de recevoir l'appui des États, des organisations internationales et des acteurs



de la société. Le moment est venu pour les États et les organisations de proposer des idées et d'avancer des propositions pour permettre à l'Alliance de préparer les stratégies nécessaires. Il est important de poursuivre l'application des diverses initiatives, tandis que l'appel lancé en 1998 en vue d'un dialogue entre les civilisations (résolution 53/22) continue de porter ses fruits et de contribuer à des actions et à une réflexion collectives.

À cet égard, l'Espagne estime qu'il importe d'examiner notamment la proposition mentionnée dans le projet de résolution présenté par la délégation de la République islamique d'Iran sur le Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations (A/60/L.6). C'est la raison pour laquelle l'Espagne s'est portée coauteur de ce projet de résolution. De même, le projet de résolution présenté par la délégation bangladaise sur la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde (A/60/L.5) et le projet de résolution présenté par la délégation philippine sur la Promotion du dialogue entre les religions et de la coopération en faveur de la paix (A/60/L.4) sont fort précieux et démontrent l'importance de la question à l'examen et la nécessité de défendre ces valeurs, que l'Espagne partage et encourage activement.

L'Espagne accueillera la première réunion du Groupe de haut niveau sur l'Alliance des civilisations, qui se tiendra à Palma de Majorque en novembre. Nous espérons que durant cette réunion, les premières mesures efficaces seront prises pour surmonter ce que d'aucuns décrivent comme l'idéologie de la peur, qui incite à la crainte et aux perceptions conflictuelles d'autres peuples, ce qui a des effets très néfastes et bien connus sur les relations entre les communautés politiques, culturelles ou religieuses, qui exploitent ces craintes et ces perceptions erronées en vue de parvenir à leurs fins. Pour surmonter cette idéologie de la peur il faut prendre des mesures pratiques dans les domaines politique, culturel, religieux et éducatif ainsi que dans les médias, entre autres domaines, en mettant particulièrement l'accent sur les jeunes et en se tournant vers l'avenir.

L'Alliance des civilisations doit être une action soutenue à long terme si nous voulons qu'elle serve de catalyseur à une sensibilisation véritablement universelle à l'ampleur de la tâche qui nous attend. Pour que nous réussissions, notre modestie devra

s'accompagner d'un dur labeur, ce qui pourrait être obtenu en déployant des efforts inlassables dans nos activités quotidiennes et en prenant des mesures concrètes et opportunes aux niveaux local, national, régional et international. En bref, il s'agit d'aller au-delà du dialogue indispensable et de prendre des mesures communes – en agissant à l'unisson – en surmontant parfois nos divergences et à d'autres moments en tirant notre force de la diversité qui enrichit nos relations.

Voici donc la voie à suivre pour l'initiative concernant l'Alliance des civilisations, et c'est aussi la perception du Secrétaire général. Nous voulons réaffirmer notre appui aux décisions prises par le Secrétaire général de manière à ce que l'Alliance des civilisations prenne forme, conformément au plan de travail établi. Nous sommes persuadés qu'il s'agit là d'un objectif qui mérite le soutien sans réserve de tous les États Membres. Nous espérons que tel sera le cas.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Conformément à la résolution 3369 (XXX) de l'Assemblée générale, en date du 10 octobre 1975, je donne la parole à l'observateur de l'Organisation de la Conférence islamique.

**M. Wahab** (Organisation de la Conférence islamique) (*parle en anglais*) : Nous aimerions exprimer notre sincère gratitude au Bangladesh pour son initiative sur une culture de paix (A/60/L.5) ainsi qu'à la République islamique d'Iran pour son initiative sur le dialogue entre les civilisations (A/60/L.6). Nous voudrions également remercier les États Membres qui ont pris l'initiative d'encourager le dialogue et la coopération entre les religions en créant des institutions qui traitent des causes de la paix, du pluralisme, du dialogue et de la compréhension entre les pays et les civilisations.

Nous sommes très sensibles aux efforts déployés par le Secrétaire général face à la nécessité de surmonter les divisions, les préjugés, les idées fausses ou erronées, ainsi que la polarisation. L'excellent travail consacré à ces questions par certains organismes des Nations Unies, et notamment par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), méritent tout particulièrement nos remerciements.

Toutes les civilisations, toutes les religions et toutes les cultures saluent l'unité et la diversité de l'espèce humaine. L'histoire nous enseigne que toutes

les civilisations ont été enrichies et se sont développées par le dialogue et les échanges avec les autres civilisations. L'histoire nous montre également que l'absence d'un savoir partagé et de compréhension ainsi que le manque de respect à l'égard des diverses cultures et civilisations peuvent avoir des répercussions négatives sur la sécurité, la stabilité et la prospérité tant régionale qu'internationale.

Aujourd'hui, la mondialisation s'accompagne d'échanges accrus entre les pays et les civilisations. Le processus de mondialisation offre la possibilité de faciliter et d'encourager la compréhension, la coexistence pacifique et la coopération entre les diverses nations et civilisations. La mondialisation peut toutefois entraîner aussi des malentendus entre les civilisations. Il existe aujourd'hui de nombreuses barrières résultant de malentendus qui se sont accumulés au fil des ans et de vestiges d'idées reposant sur une assise bancaire.

Nous estimons que la diffusion d'idées erronées par les médias et les systèmes éducatifs entraînent des écarts idéologiques susceptibles de nuire aux intérêts de l'humanité tout entière. Nous estimons en outre que le fait de placer fréquemment le terme « islamique » après le mot « terrorisme » est un sacrilège.

Cela est très dangereux. Nous pensons qu'il faut agir avec la plus grande prudence pour ne pas créer une perception qui pourrait engendrer l'hostilité entre des centaines de millions de personnes pour des motifs religieux.

Les médias et l'éducation se complètent mutuellement, et il est indispensable de déployer dans le monde, dans chaque pays, des stratégies médiatiques et en matière d'éducation pour venir à bout du problème des courants de pensée déviants. Les médias devraient être encouragés à prendre part à la diffusion de la culture du dialogue et de la tolérance, dont la base est la reconnaissance du pluralisme culturel. La culture du dialogue et de la compréhension mutuelle devrait être adoptée dans les programmes et les manuels scolaires. Les programmes et les manuels scolaires doivent être débarrassés des déclarations non objectives sur les cultures des autres et de tout ce qui peut déclencher des sentiments de haine envers l'autre. Il importe d'encourager l'échange de supports médiatiques qui peuvent familiariser leurs usagers aux cultures des autres peuples et promouvoir

l'apprentissage des langues étrangères et les activités de traduction afin de briser les barrières culturelles.

L'islam prône la compassion, la tolérance et la coexistence entre tous les peuples du monde. Depuis sa création, l'OCI fait des efforts sérieux pour resserrer les liens entre les peuples musulmans et les peuples du monde en général. L'OCI a organisé, en coopération avec d'autres institutions intéressées, des symposiums et des séminaires pour promouvoir le dialogue des cultures et le dialogue entre les civilisations. Nous pensons que le dialogue entre les différentes cultures et civilisations doit être fondé sur le respect mutuel. Nous pensons qu'un dialogue sincère et soutenu engendrera la compréhension et la reconnaissance mutuelles et le respect entre les nations et les civilisations.

Lors de sa visite au Conseil de l'Europe il y a 15 jours, le Secrétaire général de l'OCI, M. Ekmeleddin Ihsanoglu, a eu des conversations très utiles sur les moyens de promotion du dialogue et de la coopération. Nous espérons que l'OCI et le Conseil de l'Europe œuvreront conjointement pour résoudre les problèmes du terrorisme international et de l'islamophobie. L'OCI et son Secrétaire général sont disposés à œuvrer avec toutes les institutions nationales, régionales et internationales pour promouvoir l'harmonie, la coopération et la compréhension mutuelle.

Avant de terminer, je tiens à dire que nous espérons sincèrement que les projets de résolution du Bangladesh et de la République islamique d'Iran, dont l'Assemblée est saisie, et le projet de résolution qui sera présenté par le Pakistan, seront adoptés par consensus.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Nous venons d'entendre le dernier orateur dans le débat sur ces points de l'ordre du jour.

Avant de poursuivre, j'informe les membres de l'Assemblée qu'à la demande des auteurs, la décision sur le projet de résolution A/60/L.4 est repoussé à une date ultérieure.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur les projets de résolution A/60/L.5 et A/60/L.6, tels que révisés oralement.

Nous commençons par le projet de résolution A/60/L.5, intitulé « Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, 2001-2010 ». Je signale que les pays suivants se sont portés coauteurs

du projet de résolution : Brunéi Darussalam, Guinée-Bissau, Iles Marshall et Myanmar.

Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite adopter le projet de résolution A/60/L.5?

*Le projet de résolution A/60/L.5 est adopté (résolution 60/3).*

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/60/L.6, intitulé « Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations », tel que révisé oralement.

Je tiens d'abord à signaler que les pays suivants se sont ajoutés à la liste des coauteurs du projet de résolution : Autriche, Bhoutan, Cambodge, Cameroun, Cap-Vert, Éthiopie, Finlande, France, Guinée-Bissau, Islande, Jamaïque, Libéria, Monaco, Paraguay, République de Moldova, Sierra Leone, Suède et Ukraine.

Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite adopter le projet de résolution A/60/L.6, tel que révisé oralement?

*Le projet de résolution A/60/L.6, tel que révisé oralement est adopté (résolution 60/4)*

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Avant de donner la parole aux représentants qui souhaitent faire une déclaration pour expliquer leur vote, je rappelle aux représentants que les explications de vote sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

**M<sup>me</sup> García-Matos** (Venezuela) (*parle en espagnol*) : La République bolivarienne du Venezuela appuie dans son ensemble le contenu et la signification de la culture de paix et du dialogue entre les civilisations. Ces concepts constituent une partie importante du projet révolutionnaire bolivarien de la République du Venezuela.

La position de mon gouvernement est que la connaissance et l'acceptation constructive des différentes cultures constitue une condition sine qua non pour l'établissement du dialogue de paix qui nous permettra de construire et de renforcer nos sociétés, en particulier s'agissant des enfants, pour promouvoir la non-violence. Par conséquent, nous appuyons la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde.

Cependant, malgré la haute priorité que notre État accorde à ce sujet, nous ne coparrainons pas les projets de résolution actuels, car nous avons des réserves au sujet de l'alinéa 13 du préambule du projet de résolution A/60/L.5 et de l'alinéa 4 du préambule du projet de résolution A/60/L.6. La raison en est qu'il y est fait référence au document final du Sommet mondial de 2005. La République bolivarienne du Venezuela considère ce document comme un simple travail qui ne crée ni mandat ni obligation aucune pour la République du fait des vices de nullité qu'il contient.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : L'Assemblée générale a ainsi achevé la phase actuelle de son examen des points 42 et 43 de l'ordre du jour.

*La séance est levée à 17 heures.*